

MIEUX INVESTIR POUR LA FRANCE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2018

Ce rapport sur l'État de la France analyse un ensemble d'indicateurs au regard de leur finalité : l'amélioration du bien-être de nos concitoyens. Les investissements, tant matériels qu'immatériels, jouent un rôle primordial car ils ont un effet expansif sur l'activité, l'emploi et l'avenir de la France.

Certains indicateurs montrent des résultats encourageants. Une activité économique plus vigoureuse (+2,2 % en 2017), un marché de l'emploi qui se redresse malgré un taux de chômage élevé, une baisse du taux de décrochage scolaire et un niveau d'inégalités et de pauvreté moindre par rapport à nos voisins européens même si celles-ci ont tendance à constituer des « trappes à pauvreté » dont il est difficile de s'extraire.

Les évolutions récentes ne montrent pas de sous-investissements publics et privés en France en 2017 au regard des autres pays européens. L'investissement des entreprises a ainsi fortement progressé sur les deux dernières années (+3,4 % en 2016 et + 4,1% en 2017) mais reste insuffisamment orienté vers l'innovation et le système productif. L'investissement public se situe toujours dans la fourchette haute des pays européens (3,4 % du PIB, contre 2,7% pour la moyenne de l'UE), mais en repli de plus de sept milliards depuis 2013.

Le grand plan d'investissement semble sous-dimensionné au regard des enjeux que sont la transition écologique et énergétique, la révolution numérique et le développement des compétences. Cela est d'autant plus vrai que les résultats nationaux en matière de recherche et développement (R&D) , d'empreinte carbone ou d'artificialisation des sols sont très éloignés des objectifs de moyen terme.

La France doit s'engager dans une politique d'investissements ambitieuse, créatrice d'emplois, et plus solidaire. Il faut préparer les capacités humaines dans une économie fondée sur la connaissance, l'innovation et la qualité. Les efforts d'investissement doivent aussi être compatibles avec une plus grande maîtrise de l'endettement tant public que privé. Il importe donc de veiller à une meilleure sélectivité, efficacité et gouvernance des investissements publics susceptibles de consolider la croissance de long terme, en retenant les projets exerçant un effet de levier maximal sur l'investissement privé. C'est à ce prix que la discipline budgétaire et le besoin d'investissements de la France pourront être préservés, et la hausse de l'endettement contenue. Dans un contexte de contraintes budgétaires, de recherche d'une meilleure efficacité des politiques publiques et de résilience de multiples inégalités (revenus, pauvreté, chômage, santé, etc.), une stratégie fondée sur « l'investissement social » offre également de nombreux atouts pour l'avenir de la France.

Le CESE attend de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises qu'ils investissent pour créer les richesses indispensables pour rendre notre système social plus inclusif, créer des emplois, diminuer les inégalités sociales et territoriales et mettre en œuvre la transition écologique et énergétique.



Patricia Blancard

est cheffe de projet informatique, secrétaire nationale CFTD CADRES. Elle siège au CESE à la section de l'économie et des finances où elle représente le groupe de la CFDT

Contact :

patricia.blancard@lecese.fr
01-44-43-64-06



Françoise Vilain

est présidente de Futuralia - organisation de développement international - et conseiller du Commerce extérieur de la France.

Après deux mandats de conseillers, elle siège au CESE à la section de l'économie et des finances en tant que présidente de l'association des Personnalités associées.

Contact :

fvilain@futuralia.fr
01-44-43-62-47

LES PRECONISATIONS DU CESE

PRECONISATION 1 : ACCROITRE L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

- Compte tenu des enjeux de la transition énergétique et écologique, de la révolution numérique et de la nécessité de la lutte contre le chômage, il faut renforcer fortement les moyens financiers et humains des plans d'investissements nationaux et européens.
- Le CESE est favorable à l'adoption de règles traitant de façon différenciée un certain nombre d'investissements immatériels (formation, R&D, etc.) ou ayant trait à la transition écologique. Il préconise notamment un traitement spécifique de la dette verte pouvant aboutir à une évolution nécessaire des critères de déficit et de dettes publics dits de Maastricht.

PRECONISATION 2 : AMELIORER L'EFFICACITE DES INVESTISSEMENTS

- Afin de concilier discipline budgétaire et hausse de l'investissement public, il importe de promouvoir une meilleure sélectivité dans le choix des projets.
- Une meilleure efficacité passe également par le renforcement des études d'impact et des outils d'évaluation existants. Elle suppose d'améliorer la gouvernance, d'aller vers de nouveaux modèles de coopération public-privé et d'engager une commande publique responsable. Le CESE préconise notamment d'étendre aux investissements des collectivités locales l'obligation d'évaluation qui existe pour les autres investissements publics.

PRECONISATION 3 : RENFORCER LES INVESTISSEMENTS SOCIAUX

- Renforcer l'investissement social destiné, à améliorer le capital humain et agir de manière préventive sur les inégalités, participerait également à une plus grande efficacité des politiques publiques :
 - développer les investissements liés au vieillissement et à la dépendance notamment par un renforcement de la formation, la prévention et la reconnaissance des personnels qui en sont chargés ;
 - activer des politiques de prévention, d'accompagnement d'insertion à l'attention des jeunes et des enfants pour s'extraire des « trappes à pauvreté » et éviter le déterminisme social ;
 - consolider les dépenses dans la formation initiale et continue ; s'appuyer sur une meilleure gestion et une analyse prospective des besoins en compétences et qualifications des entreprises pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi et pour ouvrir le droit à une « deuxième chance ».

PRECONISATION 4 : ÉTENDRE LE ROLE DES REGIONS

- Pour le CESE, les territoires, les régions en premier lieu de par leurs compétences économiques renforcées, doivent participer activement au soutien des écosystèmes territoriaux dans les bassins de vie. Il recommande une meilleure articulation entre la politique des pôles de compétitivité et le nouveau grand plan d'investissement afin de concentrer les efforts sur l'innovation. Il attire néanmoins l'attention sur l'urgence de réduire les fractures territoriales, en particulier pour les territoires ruraux, et de prendre en compte les territoires fragilisés par la désindustrialisation.

PRECONISATION 5 : RENOUER AVEC UNE VERITABLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

- Afin de redresser nos secteurs industriels et préparer notre système productif aux grands défis de demain, le CESE préconise :
 - la définition d'une véritable stratégie industrielle, co-construite par l'État, les entreprises et les partenaires sociaux. La gouvernance des futurs projets industriels devra être partagée et portée au plus haut niveau de l'État ;
 - la mise en place d'un environnement favorable à l'investissement productif et porteur d'emplois, à sa rentabilité et à son efficacité, autant au travers de garanties de l'État, que par des mesures orientant les crédits bancaires, l'épargne ou par une fiscalité appropriée.
 - l'augmentation de l'effort d'investissement en R&D publique et privée ;
 - l'engagement volontaire de l'économie française dans la transition écologique et énergétique ;
 - l'investissement dans les capacités humaines.